

LOUIS-PIERRE D'HOZIER

ET

D'HOZIER DE SÉRIGNY

JUGES D'ARMES DE FRANCE

ARMORIAL GÉNÉRAL

DES REGISTRES

DE LA

NOBLESSE DE FRANCE

RÉSUMÉ ET PRÉCÉDÉ D'UNE NOTICE

SUR LA FAMILLE D'HOZIER

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

3, PLACE DE VALOIS, PALAIS-ROYAL



8° 13090

LOUIS-PIERRE D'HOZIER

ET

D'HOZIER DE SÉRIGNY

JUGES D'ARMES DE FRANCE

ARMORIAL GÉNÉRAL

DES REGISTRES

DE LA

NOBLESSE DE FRANCE

RÉSUMÉ ET PRÉCÉDÉ D'UNE NOTICE

SUR LA FAMILLE D'HOZIER

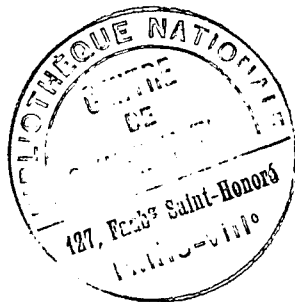
D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY

C'est ce fameux d'Hozier d'un mérite sans prix,
Dont le vaste savoir et les rares écrits
Des illustres maisons ont publié la gloire;
Ses talents surprendront tous les âges suivants.
Il rendit tous les morts vivants dans sa mémoire,
Et ne mourra jamais dans celle des vivants.

(BOILEAU-DESPRÉAUX.)



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1867

Tous droits réservés



8° 13090

ARMORIAL
GÉNÉRAL
DE FRANCE

Douffe de 8' ins. 181

Imprimerie de L. TOINON et C^e, à Saint-Germain.

AVANT-PROPOS

Nous croyons ne pas donner un travail tout à fait inutile en publiant ce volume; un grand nombre de familles trouveront d'intéressants renseignements dans cet abrégé succinct du grand travail composé, de 1738 à 1768, par Louis-Pierre d'Hozier et par M. d'Hozier de Sérigny, juges d'armes de France. Nous avons, en effet, placé toutes les familles dans un ordre alphabétique, — ce qui manque à l'*Armorial Général* et y rend les recherches si difficiles, — donnant les noms et qualités de chaque produisant, et ceux du plus ancien auteur de la famille, relatant les membres les plus éminents de la maison, donnant toutes les seigneuries, les titres, les alliances et les armes. De la sorte, on pourra aisément se rendre compte des documents que l'on peut rencontrer dans l'œuvre des d'Hozier.

L'*Armorial Général*, composé de dix volumes in-folio, a atteint dans les ventes un prix exorbitant auquel ne nuit pas encore l'excellente réimpression en fac-simile, entreprise par la maison Didot, qui est déjà presque à moitié terminée. C'est dire combien cet ouvrage est estimé: il est, en effet, avec « l'Histoire des grands officiers de la Couronne » du P. Anselme, le seul recueil généalogique général auquel on puisse ajouter entièrement foi: je ne prétends pas, bien entendu, médire des excellents armoriaux de Champagne, exé-

cutés d'ailleurs par M. d'Hozier, de Picardie, du Comtat, et d'autres provinces, publiés presque officiellement au xvii^e siècle; mais bien de presque tous ces travaux, grands et petits, éclos depuis deux siècles et demi sur la matière nobiliaire et dans lesquels, le plus souvent, les généalogies se tarifaient à beaux deniers comptants.

Nous avons accompagné ce travail d'une notice sur la famille d'Hozier, en insistant naturellement sur ceux de ses membres qui pendant six générations ont exercé avec tant de probité la charge de juges d'armes de France. Jusqu'à présent, on ne possédait que des indications très-incomplètes à ce sujet : nous y avons ajouté un certain nombre de lettres dignes d'être connues par le rang élevé et l'esprit de leurs auteurs : elles montrent la position que les d'Hozier occupaient dans le monde, et en même temps elles composent, si je ne me fais pas trop d'illusions, le tableau d'un coin de la société du temps de Louis XIV. Nous avons trouvé ces documents dans les registres intitulés : *Lettres diverses à d'Hozier*, conservés à la Bibliothèque impériale, et nous avons pu compléter cette notice, grâce aux indications des descendants de nos anciens juges d'armes qui portent encore dignement ce nom justement honoré.

HENRI DU BLAISEL, écuyer (1523).

Seigneuries de la Neuville, — du Blaisel.

Alliances : familles : de Lardenois, — de Ville, — d'Yves.

Armes : *D'or, à trois bandes d'azur.*

BLANCHARD

[« Famille originaire de Normandie, établie en Bretagne, et depuis environ un siècle à Paris. »]

FRANÇOIS-CLAUDE BLANCHARD DE CHAUGY, écuyer, justifie sa filiation depuis

JEAN BLANCHARD (1560).

Seigneuries du Mennehic, — de la Maison noble de Launay-Trochard, — de la Ville, — de Saint-Etienne, — de Trébompé, — du Mousteroü, — du Rest, — de Tallanguet, — de la Colombière, — du Plessis, — de Kerprigent, — de Lézerdault, — de Changy, — de Montlouis.

Alliances : familles : Guihomnaz, — Le François, — Marot, — Séquart, — Trippe, — Rondel, — Maingard, — Brissard, — Le Gouverneur, — Faynel, — Gravé, — Gaillard, — Le Gendre, — Calloet, — Dozet, — Coroller, — Le Pelletier, — de Perrien, — Prevost, — Corbet, — Geffroy, — Polet, — Guignard, — Bocquet, — Séard, — Fyot, — Berthault, — Voirin, — Le Moyne.

Armes : *D'azur, à trois croissants d'argent posés deux et un.*

BLANCHET

Généralité d'Amiens — Diocèse d'Amiens

ADRIEN-JOSEPH BLANCHET, écuyer, justifie sa filiation depuis

NICOLAS BLANCHET, écuyer (1556).

Seigneuries de Sormont, — de Martelet.

Alliances : famille Morgan.

Armes : *De gueules, à une croix*

d'argent à huit pointes, accompagnée de quatre étoiles d'or, posées une dans chaque canton de la croix.

BLONDEL DE JOIGNI DE BELLEBRUNE

Diocèse de Poitiers

GABRIEL BLONDEL DE JOIGNI DE BELLEBRUNE, écuyer, justifie sa filiation depuis

JACQUES BLONDEL, sénéchal et gouverneur de Ponthieu (1535) ¹.

Un chevalier de Malte, CHARLES BLONDEL DE JOIGNI DE BELLEBRUNE.

Seigneuries de la Bellue, — de Turbinghen, — de Montagni, — de la Poterie, — De Bois-Guillaume, — de l'Isle.

Alliances : familles : Ferrand, — du Mantel, — Cosson-de-l'Isle, — d'Ailli.

Armes : *De gueules, à une aigle d'argent, le bec et les griffes d'or.*

BLOQUEL DE CROIX

Généralité d'Amiens — Diocèse de Saint-Omer

ADRIEN-ANTOINE BLOQUEL DE CROIX justifie sa filiation depuis

ROBERT BLOQUEL, écuyer (1597).

Seigneuries de Wismes, — de Lambi, — de Liévin, — d'Angre.

Armes : *D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, posées deux en chef et une en pointe, l'écu timbré d'un casque de front surmonté d'une couronne de cinq fleurons. Supports. Deux griffons.*

BODIN

Généralité d'Orléans — Diocèse de Blois

FRANÇOIS BODIN, écuyer, justifie sa filiation depuis

ABRAHAM BODIN, écuyer (1578) ².

¹ La Chesnaye donne la date de 1515.

² Nicolas, son père, sieur de Villiers en Artois, marié en 1528, d'après le jugement de maintenue du 22 juillet 1706. (*La Chesnaye des Bois.*)

Seigneuries de Vaux, — de la Brosse, — de Boisrenard, — de Ville-Flanzi, — du Chastellier, — de Villers, — de Mainville en Artois.

Alliances : familles : Gordereau, — de Villeneuve, — de Neuville.

Armes : *D'azur, à un chevron d'or accompagné de trois roses de même, posées deux en chef et une à la pointe de l'écu, et un chef d'argent chargé de trois merlettes d'azur.*

DU BOISGELIN

En Bretagne — Évêché de Saint-Brieuc

RENÉ-JOSEPH DU BOISGELIN justifie sa filiation depuis

GILLES DU BOISGELIN, écuyer (avant 1602).

Seigneuries de Boisgelin, — de Belle-Fontaine, — de Kerascouet, — de Kenneven, — de la Sourdière, — de Kergouadon, — de Kerbezzeau, — de Longraye, — des Maisons nobles du Ponnet, — de la Ville Josselin, — de Levenereuc, — de la Ville-Neuve, — de Kerereven, — du Kergoet, — du Tran.

Alliances : familles : de Botloi, — de Kernichriou, — Pinart, — Garrouet, — de la Forest, — Oriot, — Guérin de Saint-Brice, — des Nos de la Feuillée.

Armes : *De gueules, à une molette d'éperon d'argent à cinq rais, écartelé d'azur plein.*

BOILESVE

Généralité de Tours — Diocèse d'Angers

ANNE BOILESVE, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, justifie sa filiation depuis

MARIN BOILESVE, écuyer (1571).

Seigneuries de Razilli, — du Plantis, — de la Modetaie, — de la Brissarderie, — de Roche, — de la Gillière.

Alliances : familles : Eveillon, — Nicolas, — Hurault, — Julliot, — Gohin, — Charpentier, — de Bonchamp.

Armes : *D'azur, à trois sautoirs d'or, posés deux et un.*

DU BOIS DE FRESNE

Généralité de Bordeaux — Diocèse de Sarlat

FRANÇOIS DU BOIS DE FRESNE, écuyer, justifie sa filiation depuis PIERRE dit PERRINET DU BOIS, écuyer (1465).

Seigneuries de Libersac, — de la Grèze, — du Fresne, — du Graspiron.

Alliances : familles : Du Pouget-de-Cazaux, — Béraud, — de Montigné, — Grimoard.

Armes : *D'argent, à une aigle de sable, les cuisses et les pattes de gueules et les ailes abaissées.*

DU BOIS DIT DE HOVES

En Flandre et dans le pays d'Artois

PHILIPPE-MARIE DU BOIS dit DE HOVES, écuyer, justifie sa filiation depuis

JEAN DU BOIS dit DE HOVES, écuyer (avant 1515).

Seigneuries de Hoves, — d'Hérignies, — du Bucq, — de Reusmes, — de Manain, — de Atiches, — du Bloug, — de Drumet.

Alliances : familles : de Thiennes, — d'Hérignies, — de Bacquehem, — Le Candelle, — de Pronville, — Dragon, — Sourdeau, — Le Mercier, — de Grospré, — Petitpas, — de Gilleman.

Seconde branche

PHILIPPE-FERDINAND DU BOIS DE HOVES, écuyer, justifie sa filiation depuis

MELCHIOR DU BOIS, fils de Zegre du Bois, dit de Hoves, et de Jeanne de Bacquehem.

Seigneuries d'Haucourt, — de